

Les collectivités locales japonaises et la lutte contre la Covid-19

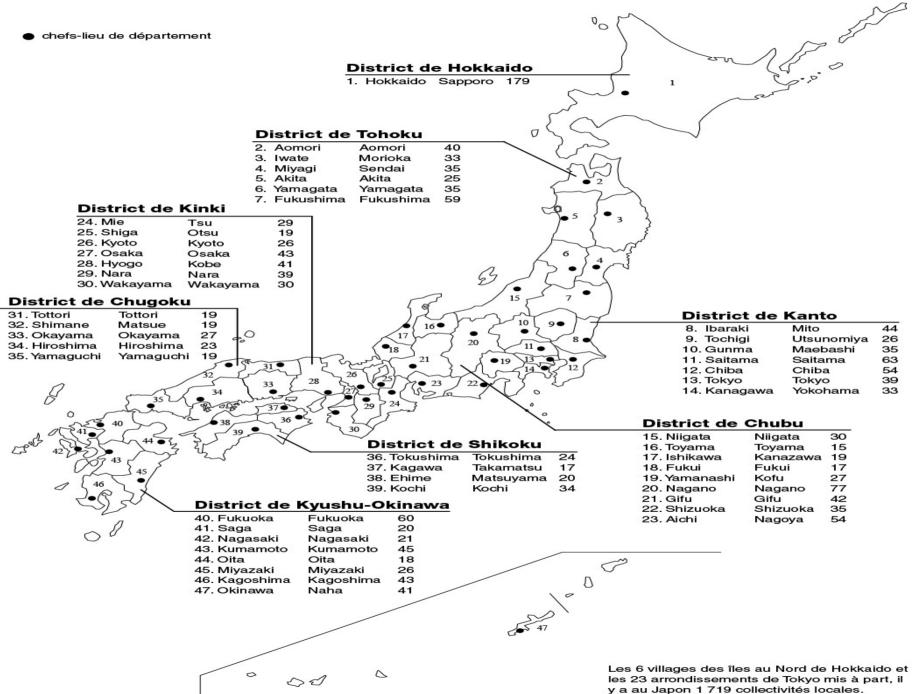
CLAIR Paris Tomohiro NOMURA Directeur général

Données comparatives entre le Japon et la France

	JAPON	FRANCE
Population (en millions)	126,4	67,1
Densité (habitants/km²)	347,7	113
Superficie (km²)	377 972	544 000
Taux de personnes âgées de 65 ans et plus (%)	27,0	19,7
Taux de chômage (%)	2,4	9,4



Départements, chefs-lieux de départements et nombre de communes (au 1er octobre 2012)



Gouvernance des collectivités locales

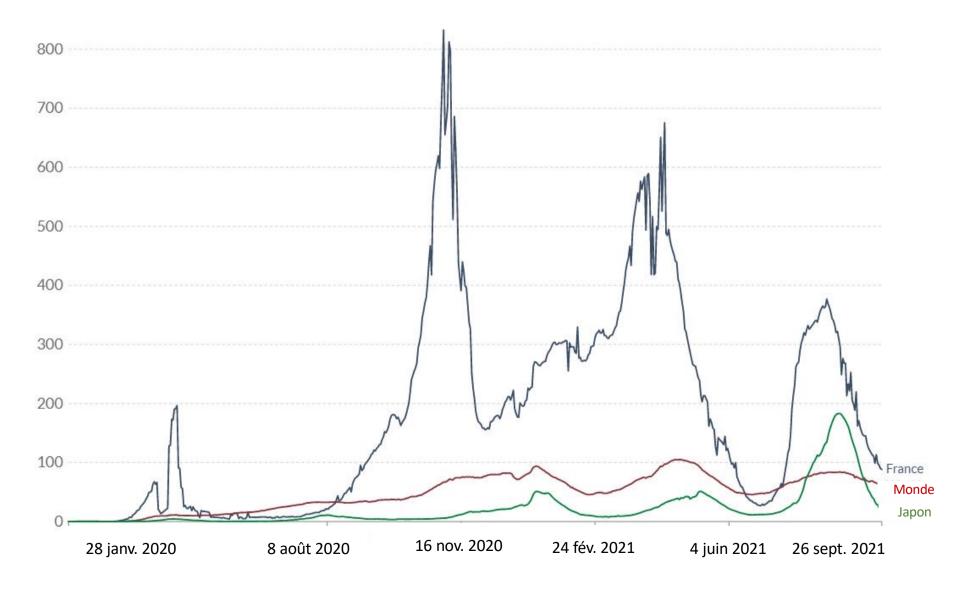
	DÉPARTEMENTS	COMMUNES
Chef de l'exécutif local	Gouverneur	Maire
Mode de désignation du gouverneur et du maire	Scrutin majoritaire utour (suffrage direct	
Durée du mandat du gouverneur et du maire	4 ans	4 ans
Mode de désignation des membres de l'assemblée délibérante	Scrutin majoritaire uninominal à un tour (suffrage direct)	
Durée du mandat des membres de l'assemblée délibérante	4 ans	4 ans
Droit de vote	habitants ayant	plus de 18 ans

La fonction publique territoriale

- La fonction publique japonaise comprend des agents appartenant à la fonction publique d'État ou à la fonction publique territoriale.
- Selon la loi sur la fonction publique locale, il y a deux statuts différents pour les agents : les emplois dits spéciaux et les emplois dits ordinaires.
- Au 1^{er} Avril 2020 le nombre d'agents de la fonction publique locale était de 2 762 020.
- En comparaison avec 1994 il y a une baisse du nombre des effectifs de 520 000 fonctionnaires.

		gouverneur, maire,		Nombre d'agents par secteur
	Emplois spéciaux	membres des assemblées délibérantes, vice- gouverneur, adjoint au maire, emplois non permanents etc.	-	Pompiers 6% Autres 13%
	_	Agents territoriaux ordinaires	915 727	Administration générale 33%
	Emplois	Enseignants	1 019 060	
	ordinaires ,	Agents de police	288 347	Education
		Sapeurs-Pompiers	160 644	Agents de police 11%

Nouveaux cas journaliers confirmés de Covid-19 par million de personnes

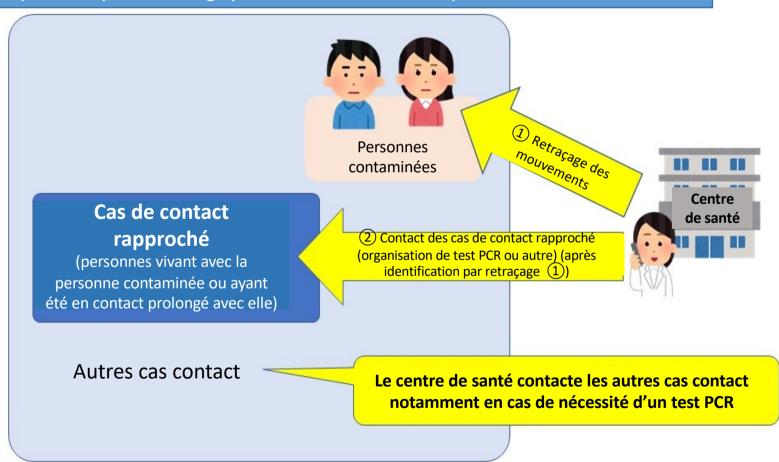


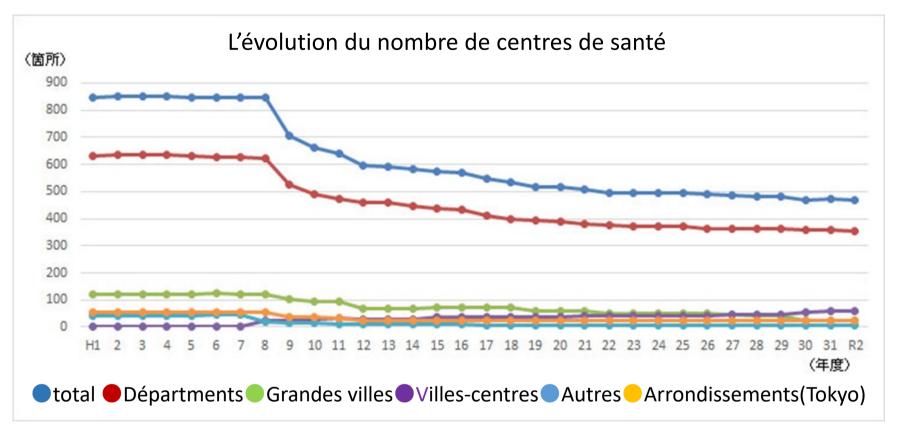
Nouveaux décès journaliers confirmés dus à la Covid-19 par million de personnes



Au Japon, les centres de santé* sont responsables de la prise en charge des patients de la Covid-19. *Les centres de santé sont des établissements publics mis en place par les départements et par une partie des communes fortement peuplées.

Enquêtes épidémiologiques actives réalisées par les centres de santé





- Les services de santé publique (les centres de santé) sont créés par les départements et par les communes qui ont une population très élevée (des villes désignées par décret, des villes-centres)
- Il y a de moins en moins de centres de santé

Procédure de déclaration de l'état d'urgence

* Possibilité de déclarer l'état d'urgence en cas de risque d'impact sérieux sur la vie des Japonais ou l'économie nationale, dû à une propagation rapide du coronavirus dans tout le pays.

Premier ministre

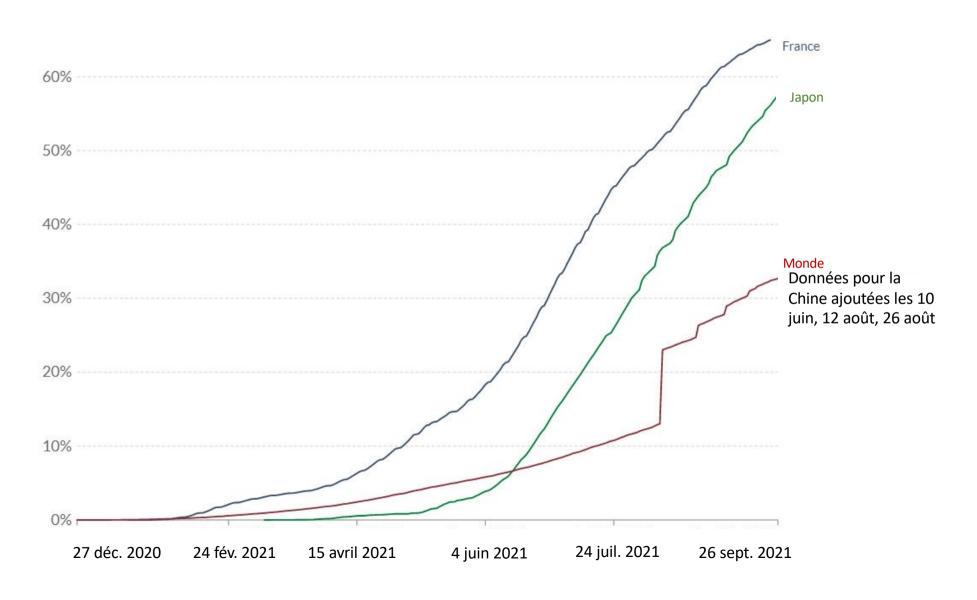
Détermination des orientations fondamentales, décision concernant la période et le périmètre de la déclaration d'état d'urgence (par département)

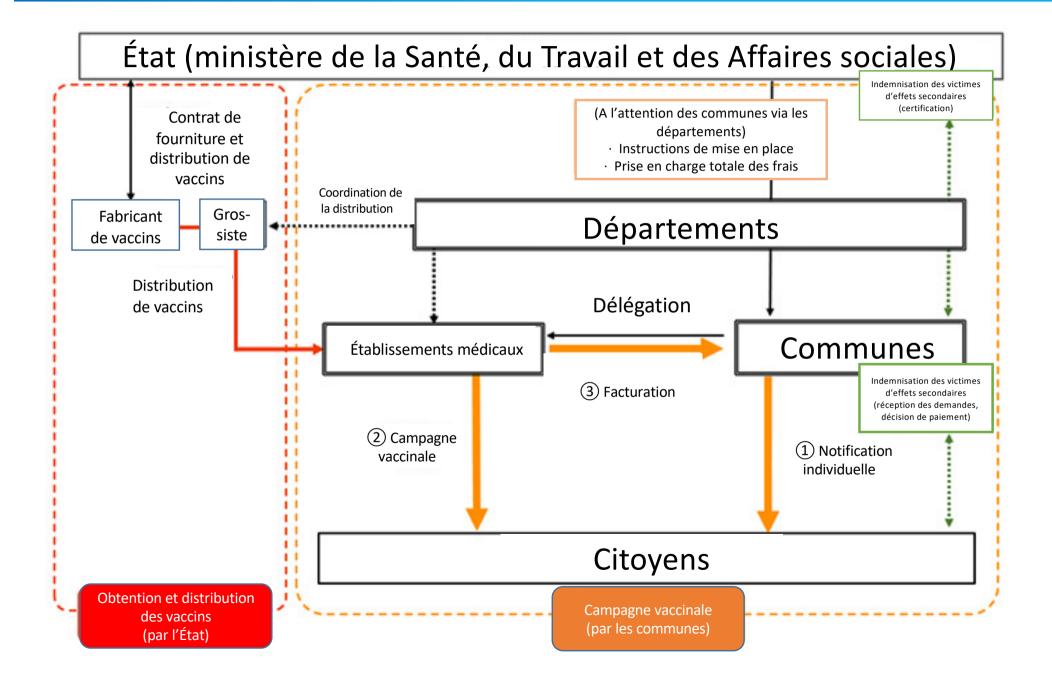


Gouverneurs des départements

Décision concernant les dispositions concrètes : demandes aux habitants de limiter leurs sorties, demandes/directives de fermeture des écoles notamment, demandes de restriction ou annulation de l'organisation d'évènements

Proportion de la population complètement vaccinée contre la Covid-19

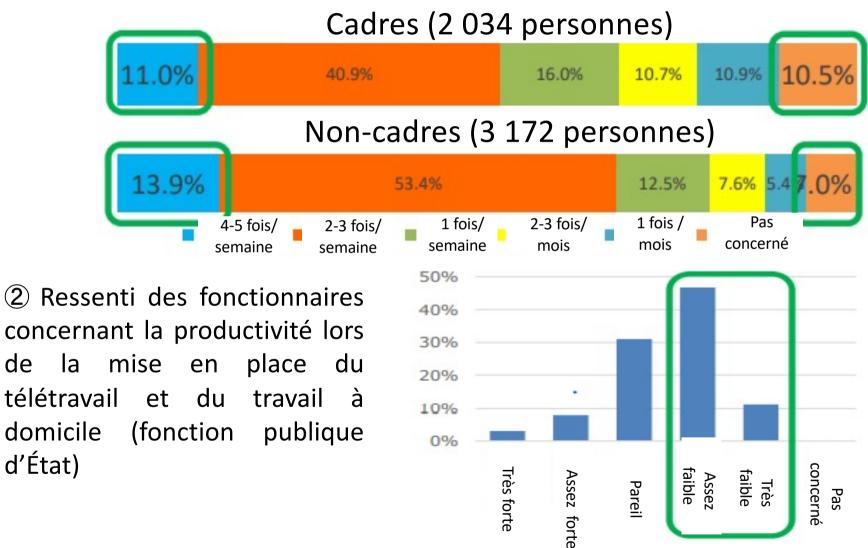




de

La lutte contre la Covid-19 dans les collectivités locales

Mise en place du télétravail et travail à domicile (fonction publique d'État)



Source : Service RH du Cabinet, Secrétariat du Cabinet Enquête auprès des fonctionnaires sur l'évitement des déplacements liés au travail (entre janvier et mars 2021)

Merci de votre attention



Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR Paris)

10 rue de la Paix 75002 Paris Tél : 01 40 20 09 74

E-mail: contact@clairparis.org http://www.clairparis.org/fr/